

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Ministère chargé de
l'environnement

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 15/12/2020	Dossier complet le : 23/12/2020	N° d'enregistrement : 2020-5059

1. Intitulé du projet

- Régularisation d'une aire naturelle de camping et de son gîte actuel,
- Aménagement extérieur et création d'une piscine

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom **GODDARD** Prénom **Matthew**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
- 42 Terrains de camping et caravannage	Aire naturelle de camping de 16 emplacements
b. Aire naturelle de camping de 7 à 30 emplacement	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Régularisation de l'activité du camping pour 16 emplacements
- L'accès du gîte existant par l'aménagement d'un cheminement extérieur pour l'accès des P.M.R.
- La création d'une piscine
- Aménagement dans le bâti actuel d'un sanitaire pour personnes à mobilité réduite (P.M.R.)
- Le site dans son ensemble couvre 44 421 m² parcelle n° 287 -289-290-291 580-520-521-632-634 et s'articule autour d'un corps de ferme, entièrement rénové, et qui possède 1 gîte.

La majorité des parcelles est bordées de haies bocagères. Une partie des dépendances actuelles servent à l'hivernage de caravanes.

4.2 Objectifs du projet

Travaux à réaliser pour le bon fonctionnement du camping et suivant les normes en vigueur.

La philosophie du projet est de ne pas marquer les parcelles par des délimitations rectilignes façon clôture, mais de paysager façon naturelle, inspiré par le paysage présent sur et autour de lui.

De cette façon, nous créons un lieu qui semble être là depuis toujours.

Les emplacements seront destinés à la moitié à la semaine ou au mois pour une clientèle de passage. Sa période d'exploitation atteindra 8 mois par an, de mai à octobre.

L'aire naturelle du camping est situé dans un environnement rural caractérisé et de qualité satisfaisant aux exigences et besoins d'un tourisme à la recherche d'authenticité, de calme et d'espace.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Partie Camping : - Acquisition du camping en 2016 pour 10 emplacements
 - Régularisation car l'espace prairie du camping est passé à 16 emplacements.
- Gîte existant : - Réalisation d'un cheminement extérieur suivant les normes en vigueur pour accès au P.M.R (Voir plan).
- Piscine à créer : - Réalisation d'une piscine avec normes de sécurité et accessible pour toutes personnes.
- Aménagement d'un sanitaire pour P.M.R. : - Aménagement du sanitaire sur le bâti actuel dans la partie débarras, aux normes en vigueur pour accès P.M.R.
- L'aménagement des travaux se fera en phase.
Activité d'hivernage de caravanes existantes.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation sera à usage d'aire naturelle du camping.
La période d'exploitation atteindra 8 mois par an de Mars à Octobre.

La commune souhaite impérativement maintenir son dynamisme démographique, notamment par le maintien et l'essor d'un site d'accueil touristique.

Au regard des chiffres de fréquentation du camping 407 nuitées et 102 pour le gîte en 2018, près de l'équivalent de la population de la commune séjourne sur le site du camping.

Approvisionnement des petits déjeuners par le seul épicier de la commune pour le camping et cela est primordial pour le dynamisme de la commune.

Les deux enfants de Monsieur et Madame GODDARD sont scolarisés à l'école primaire communale et participent activement à la non fermeture des classes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le site dans son ensemble couvre 44 421 m2	
- Pour l'aménagement du camping parcelle n° 287 de 23 840 m2 - Pour la Piscine et l'aménagement extérieur parcelle n° 518 de 7 329 m2.	44 421 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Aire naturelle camping
Le Serpolin
Lieu-dit " Le Serpolin"
49560 CLERE SUR LAYON

Le site est accessible par la D159 via CLERE SUR LAYON,
par la D61 via SAINT PIERRE A CHAMP

Coordonnées géographiques¹

Long. - 0° 40' 90" .. Lat. 47° 07' 36" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 1. Cartographie de l'inventaire communale des zones humides et des haies approuvé en février 2020.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Remplissage de la piscine par l'adduction d'eau public pour 75 m3. Le traitement au sel de ce bassin, ne nécessite pas le changement d'eau. Seul le nettoyage des filtres, une fois par mois ,nécessite 40 litres d'eau, évacués dans l'assainissement autonome existant.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Emplacements existant donc aucun mouvement de terre naturelle
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aire naturelle existante gardée en l'état Valorisation du site par la création d'une haie champêtre en partenariat avec le Sage Layon Aubance.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque sismique aléa modéré
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les 16 emplacements engendreront un léger trafic
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le site est isolé dans son environnement situé à 1 km 800 du bourg.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vers assainissement autonome aux normes.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Projet inscrit dans un environnement arboré sur lequel il n'y aura pas d'impact. Au contraire, les porteurs de projet souhaitent planter une nouvelle haie le long de la voie communale en partenariat avec le Sage Layon Aubance
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le GAEC Lefevre (dont le foncier exploite 500 ha) qui entoure le camping est spécialisé en viande bovine, lapin, et poulet bio. Production laitière et et polyculture. Le GAEC des Rives fauche une fois par an le terrain du camping. Les deux GAECs indiquent ne pas être gêné par les gérants du camping dans leur activité. Lors des travaux d'ensilage d'Août septembre, le temps court de récolte nécessite une activité agricole parfois tard dans la soirée. (minuit 1h). Aucune observation n'a jamais été émise par les gérants du camping.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet touristique est à considéré dans son ensemble , avec la capacité d'accueil sur l'aire de camping naturelle (16 emplacements) l'activité de Gîte, le tout équipés d'une piscine.
L'activité d'hivernage de caravanes permet de valoriser l'activité touristique tout au long de l'année.
Aucune incidence cumulée du projet n'est à déclarer.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Ce projet d'aménagement d'une aire naturelle de camping est orienté sur le respect et la conservation de l'environnement du site. Aussi, des plantations de végétaux seront réalisées en bordure de la voie communale afin de respecter le paysage global. Il n'y aura pas de délimitation rectiligne mais celle-ci sera naturelle. Aucun défrichement n'est prévu.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Cette demande d'examen au cas par cas concerne donc la régularisation d'une aire naturelle de camping située autour d'un corps de ferme rénové comprenant un gîte.

Une piscine sera créée ainsi que l'aménagement des cheminements extérieurs et la création d'un sanitaire P.M.R. dans la partie débarras actuel. Le site naturel actuel est conservé et n'est pas situé à proximité de zones protégées.

Les aménagements prévus sont légers avec une intégration dans son environnement, le projet n'a pas d'incidences environnementales négatives. Ces éléments font que le porteur estime que ce projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 : Résultat de l'inventaire communale des zones humides et des haies réalisées en 2020. Annexe 2 : Les plans du projet, photos du site et projections des constructions. Annexe 3 : La notice du projet. Annexe 4: Procès Verbal de conformité (Assainissement autonome)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Cléré sur Layon.

le,

11/12/20

Signature

M. Goddard